

3 jours  
1350 euros \*

REF :  
OP1



## OBJECTIFS

- Connaître la réglementation sur le temps de travail
- Appréhender l'aspect stratégique et organisationnel de la gestion du temps de travail de son service / établissement
- Maîtriser la conception des cycles de travail théoriques
- Savoir calculer le besoin en effectifs de son service / établissement
- Réaliser un planning et le mettre en oeuvre en fonction des imprévus et des aléas non pris en compte dans le cycle

## LES



- Transmission de nombreuses fiches techniques et de fiches de synthèse
- Apports de nombreux outils pour une mise en oeuvre opérationnelle ; cas pratiques et exercices concrets
- Consultant ayant une expertise juridique et une forte expérience de terrain dans le secteur sanitaire et social
- 2/3 du temps consacrés à la pratique
- Possibilité de travailler avec sa propre organisation de service
- Clé USB comportant tous les outils

## PUBLIC

- Personnels chargés de la gestion du temps de travail
- Cadres / coordonnateurs chargés de la réalisation de plannings de travail et de l'organisation du temps de travail dans une équipe

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports théoriques (diaporamas, fiches techniques)
- Nombreux Exercices pratiques permettant une acquisition de compétences opérationnelles et stratégique
- Méthode pédagogique privilégiant la participation active des stagiaires et les échanges de pratiques.
- Nécessité pour les participants d'apporter un ordinateur avec Excel.

## TARIF / DATES À VENIR

- \*950 euros par participant, en inter-établissement, repas inclus.
- DEMANDE DE FORMATION EN INTRA ET SUR MESURE** : merci de prendre contact avec l'organisme.
- DATES EN INTER** : consulter le calendrier des formations RH sur notre site internet.

# LA GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL, DES CYCLES ET DES PLANNINGS

## L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE LA GESTION DU TEMPS DE TRAVAIL

- Les textes applicables
- Les enjeux liés à la gestion du temps de travail
- La gestion du temps de travail, un outil de pilotage et un levier de performance
- L'accord local sur le temps de travail : élaboration, modification, négociation

*Quiz d'entrée en matière et de positionnement*

*Commentaires et échanges à partir d'un exemple d'accord local*

## DURÉE ET ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

- Durée légale, durée légale réduite, durée maximale, amplitude
- Principes de l'annualisation du temps de travail
- Cas des agents à repos fixes et à repos variable, les sujétions spécifiques
- Temps de travail des cadres : forfait jours ou décompte d'heures
- Les heures supplémentaires
- Les astreintes et leur compensation
- Le temps partiel (sur autorisation, thérapeutique, de droit)
- Le temps syndical (pour les représentants du personnel), décharge d'activité
- Le temps d'habillage / déshabillage

*Exercice : Calcul de nombre de jours et d'heures dues dans le cadre de l'annualisation*

*Exercice : calcul du dimensionnement des effectifs pour un service*

## LES TEMPS DE REPOS

- Les congés annuels : calcul, acquisition, modalités de prise des congés annuels
- Congés annuels et maladie de l'agent
- Les autres types de congés
- Les jours de RTT / les repos compensateurs
- Le temps de pauses
- Traitement des jours fériés

*Etudes de cas pratiques et réponses juridiques*

## LES TEMPS D'ABSENCE

- Les autorisations d'absence
- Le compte épargne temps : alimentation et prise du CET
- Les absences pour raison de santé de l'agent (maladie, maternité...)
- Les absences irrégulières
- Les autres types de congés spécifiques sur motifs

*Echanges*

## LA CONCEPTION DES CYCLES DE TRAVAIL

- Cadre réglementaire des cycles et des plannings
- Notions de cycles, roulements, plannings
- Les différentes techniques d'élaboration des cycles
- Les points de vigilance pour allier organisationnel, humain et réglementaire
- La question de l'intégration des particularités dans les cycles

*Exercices : conception d'un cycle de travail à partir d'un scénario d'organisation*

*Exercices : conception de cycle à partir de son cas réel*

## LA MISE EN OEUVRE DU PLANNING, LE BESOIN EN EFFECTIF

- Mise en oeuvre du planning prévisionnel à partir du cycle
- Prendre en compte des aléas par rapport au cycle théorique et réaliser le planning
- Gérer les aléas pour la continuité du service : absences non prévues, suractivité, solutions de remplacement, réglementation autour du rappel des agents.
- Calcul d'un effectif théorique dans le cadre des règles de gestion du temps de travail

*Exercice : réalisation d'un planning dans le cadre d'un cycle déterminé*



Informations : [aline.aubertin@xennialrh.com](mailto:aline.aubertin@xennialrh.com) ou Tél : 06 60 74 61 94

Inscription en ligne : [www.xennialrh.com](http://www.xennialrh.com)